BILLET DE LA mairesse

En ce début d'année, je veux vous entretenir sur notre proverbiale capacité d'accueil, d'acceptabilité des différences, de générosité et de soutien. Je viens donc vous parler de mon coup de cœur de décembre et de sa suite en 2017. Loin de moi vouloir prendre la place des auteurs de ce bon coup, mais je vais vous raconter ce que j'ai vécu avec eux.

Vous vous rappelez sûrement que des familles de notre village se préparaient à parrainer une famille syrienne. Des levées de fonds et des articles dans les journaux en faisaient mention. Tout ce beau monde attendait impatiemment en préparant un logement et tout semblait concorder pour se concrétiser au printemps 2017.

Mais ne voilà-t-il pas que le 11 décembre 2016, le gouvernement canadien a décidé d'envoyer une dizaine de familles de réfugiés dans les Laurentides. Branle-bas de combat au Coffret de Saint-Jérôme pour trouver des logements pour accueillir ces personnes. Nos citoyens impliqués dans le 1^{er} projet ont décidé de s'investir dans cet accueil inusité en devançant les préparatifs pour dépanner à court terme. Tout se bousculait, il fallait terminer le logement, il fallait aussi se mobiliser pour les accompagner, amoindrir le choc culturel et le choc climatique. Il fallait aussi des interprètes, car, contrairement à ceux qui vont arriver plus tard, ceux-ci ne parlent ni français, ni anglais.

C'est incroyable ce qu'il faut de capacité d'adaptation à ces personnes déplacées. Débarquées de l'avion le 11 décembre à Montréal, transférées à Saint-Jérôme le 12, arrivées à Val-David le surlendemain... avec 2 garçons de 2 et 3 ans et la maman enceinte de deux mois après avoir vécu 3 ans en camp de réfugiés puisque leur ville a été une des premières à être bombardée!

C'est un peu par hasard que je me suis retrouvée pour les accueillir en même temps qu'une douzaine de nos concitoyens impliqués. Cette famille syrienne était consciente qu'elle arrivait dans le logement préparé pour d'autres et que leur migration n'était pas terminée. Les enfants se sont vite apprivoisés, mais l'inquiétude palpable des parents d'arriver dans un paradis pour devoir encore faire face à l'inconnu dans quelques mois déchirait tous ceux qui étaient présents. On m'a demandé d'aller les rassurer, car ma conviction profonde est que c'est une communauté qui les accueille. Nous allons nous mobiliser pour les garder afin que cesse leur itinérance. Notre village et ses habitants vont les adopter et faciliter leur intégration, j'en suis convaincue.

Dans la maison où le couple Forget-Laperrière a préparé un nid douillet, j'y ai vu ce que Val-David compte de plus beau! Une heure avant l'arrivée de cette famille, tout le monde s'affairait à terminer le comptoir de cuisine, à poser les cadres, à balayer, à peinturer, à faire du thé, apporter des biscuits, allumer le poêle, sortir les jouets, les coussins... Des documentaristes de chez nous y filmaient même pour la CBC!!!!!!!!!

Belle expérience de vie! Pour moi, c'était un moment comme seuls les citoyens de notre village de Val-David peuvent permettre de créer. BEAU!!!!!! FANTASTIOUE!!!!! CHALEUREUX!!!!!! Jamais je ne dirai assez combien j'aime ce village et les gens qui y habitent!!!!!!! J'en suis marquée à vie!

Et si je vous raconte tout ça, c'est que pour le moment une poignée de personnes très impliquées assurent l'accompagnement, le transport, le soutien, mais dans les mois qui viennent si d'autres besoins surgissent, toute notre communauté sera informée et ceux qui pourront apporter leur contribution seront les bienvenus. Plusieurs jeunes familles vont les aider à s'intégrer et les bénévoles les accompagneront à l'épicerie et à la pharmacie alors, si vous les rencontrez offrez-leur un sourire pour réchauffer leur cœur!

Nicole Davidson

ACTIVITÉS

Réserve naturelle du Parc-Régional-de-Val-David-Val-Morin



TRAVERSÉE DU PARC RÉGIONAL EN SKI 21 janvier

Départ entre 18h et 19h 8 \$/pers. (18 ans et +) | 2 \$/pers. (10 à 17 ans)



RAQUETTE AUX FLAMBEAUX

SECTEUR DUFRESNE | 4 Février Parois de glace illuminées

Départ entre 18h et 19h 8 \$/pers. (18 ans et +) | 2 \$/pers. (10 à 17 ans) Réservations: 819 322-6999/ info@parcregionaldufresne.com



RAQUETTE AUX FLAMBEAUX

SECTEUR FAR HILLS | 11 Février Feux d'artifice au relais Amigo (19h30)

Départ entre 18h et 19h 8 \$/pers. (18 ans et +) | Gratuit (17 ans et -) Réservations: 819 322-2834/veloski@val-morin.ca

Merci

à tous les bénévoles, partenaires organisateurs et participants qui ont contribués au succès de ces événements!

Salon des artisans

3 & 4 décembre

Nous avons triplé l'achalandage avec plus de 1 800 visiteurs en 2 jours!

Noël au Village du Père-Noël

10 décembre

Merci au Village du Père-Noël d'accueillir si joyeusement les enfants de Val-David.



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPALMardi 14 février à 19h30

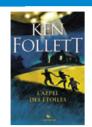
Salle communautaire (église), 2490, rue de l'Église







LES CHAUSETTES Mathieu Maudet



L'APPEL DES ÉTOILES Ken Follet



100 LIEUX À COUPER **LE SOUFFLE Brice Gruet**



FLORIDE 700 BONNES ADRESSES Marie Poupart



ONLY Winston Groom



L'ILIADE Luc Ferry



887 Robert Lepage



LA MAIN DE DIEU Philip Kerp

VOUS AIMEZ LIRE? VOUS AIMEZ LES DÉCOUVERTES LITTÉRAIRES ET HUMAINES? ALORS NUL AUTRE PRÉREQUIS POUR VOUS JOINDRE À NOUS

3^e jeudi de chaque mois Janvier à mai | 18h30 à 21h30 Info: 819 324-5680, poste 6

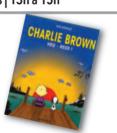
EXPOSITION D'ŒUVRES DE JOCELYNE ARCHAMBAULT

Jusqu'à la fin janvier

« LES GÉNIES EN HERBE » **VOUS ATTENDENT AVEC DES JEUX QUESTIONNAIRES DE TOUTES SORTES. POUR LE PLAISIR DE S'AMUSER!** Tous les mercredis | 13h à 15h

EXPOSITIONS THÉMATIQUES Janvier & février

Ces livres qui nous font du bien.



Une erreur s'est glissée dans « La programmation des activités de loisirs - Hiver 2017 » quant à l'horaire de la bibliothèque qui aurait dû se lire comme suit :

HORRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10H30 - 12H30	10H30 - 12H30	-	10H30 - 12H30	10H30 - 14H30
15H00 - 19H30	15H00 - 18H00	15H00 - 18H00	15H00 - 18H30	·

BUDGET 2017

Sommaire par catégories des revenus et dépenses

Johnnanc par tategories des	icvenus et acpen	363
REVENUS		%
Taxes	7 140 749 \$	81,95 %
Paiements tenant lieu de taxes	42 075 \$	0,48 %
Services rendus aux organismes municipaux	96 300 \$	1,11 %
Autres services rendus	475 152 \$	5,45 %
Amendes et pénalités	33 000 \$	0,38 %
Imposition de droits	335 000 \$	3,84 %
Intérêts	97 000 \$	1,11 %
Autres revenus	88 580 \$	1,02 %
Transferts	406 042 \$	4,66 %
TOTAL REVENUS	8 713 898 \$	100,00 %
DÉPENSES		
Administration générale	1 507 471 \$	17,30 %
Sécurité publique	1 128 743 \$	12,95 %
Transport routier	1 557 748 \$	17,88 %
Hygiène du milieu	1 481 587 \$	17,00 %
Santé et bien-être	12 500 \$	0,14 %
Urbanisme	319 747 \$	3,67 %
Tourisme	157 450 \$	1,81 %
Loisirs	1 149 008 \$	13,19 %
Culture	469 225 \$	5,38 %
Frais de financement	425 385 \$	4,88 %
Remboursement en capital	687 572 \$	7,89 %
Activités d'investissement	- \$	0,00 %
Affectations	(182 538)\$	-2,09 %
TOTAL DÉPENSES	8 713 898 \$	100,00 %
Publié conformément à l'article 957 du	Code municipal du Oué	hec

Publié conformément à l'article 957 du Code municipal du Québec. Par Bernard Généreux, directeur général et secrétaire-trésorier

À SURVEILLER LE 11 FÉVRIER



MARCHÉ D'HIVER

Sam. | 10h-13h École Saint-Jean-Baptiste 2580, chemin de l'Église



FÉERIE D'HIVER

PATIN ET CHOCOLAT Sam. | 17h-20h Parc Léonidas-Dufresne

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL sont maintenant disponibles en web diffusion!

La Municipalité du Village de Val-David souhaite informer sa population que ses séances du conseil municipal sont dorénavant accessibles en ligne.

Cette initiative découle d'une volonté d'élargir l'auditoire afin de permettre aux citoyens et citoyennes d'assister à la vie démocratique de Val-David. Ces derniers peuvent dès aujourd'hui visionner les séances en différé sur notre site Internet valdavid.com.

C'est l'entreprise Cœur Studio, nouvellement installée à Val-David qui a été mandatée pour filmer de main de maître chacune des séances qui se déroulent le 2^e mardi de chaque mois à la salle communautaire de notre village.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES **2017 - VAL-DAVID**



DÉCHETS SOLIDES MATIÈRES RECYCLABLES MATIÈRES COMPOSTABLES

COLLECTE DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE

SECTEUR 1: LUNDI SECTEUR 2: MARDI SECTEUR 3: MERCREDI

COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

SECTEUR EST : JEUDI

SECTEUR OUEST : VENDREDI

Pour le **vendredi**, les rues suivantes sont incluses, la route 117 des deux côtés, le secteur Air-Pur, le secteur de la rue du Centre, le chemin de la Rivière (au nord du Parc des Amoureux), la rue Xavier, Blondin, Christian, Lavallée, Riverside, île, Merette, Dinandier, Pilon, Raymond, Michaud, Dubois, Gaston, Beauséjour, Buchanon.

Consultez le site de la Municipalité au valdavid.com pour connaître votre secteur de collecte.

VOTRE GUIDE DE RÉFÉRENCE POUR LA GESTION DE VOS MATIÈRES RÉSIDUELLES



Disponible sur valdavid.com ou à la mairie au 2579, rue de l'Église Val-David

CARTE DES SECTEURS

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

SECTEUR 1

Lundi | Jeudi (Secteur est)

SECTEUR EST

SECTEUR 2

Mardi | Jeudi (Secteur est)

SECTEUR EST

SECTEUR OUEST

Route 117 Secteur rue du Cent Secteur Air-Pur

Secteur Val-David-en-Haut / Vallée-Bleue / Le Familiale
Secteur Mont-Vert

Rue Pilon / Raymond / Michaud / Dubois / Beauséjou

SECTEUR 3

Mercredi | Vendredi (Secte

SECTEUR OUEST

Dornaine Chanteclair
Secteur des rues Wilfrid/Marie-An
10° rang
Secteur Lac Paquin

Secteur 1 Secteur 3 Val-David

CONSEILS



QUAND

Mettre les bacs en bordure de rue après 17h la veille de la collecte et les retirer une fois la collecte terminée au plus tard à 22h.



COMMENT ORIENTER VOS BACS

Les poignées et les roues doivent être orientées vers la rue afin de faciliter le travail de l'entrepreneur.



EN PÉRIODE DE DÉNEIGEMENT

Les bacs ne doivent pas se trouver sur l'emprise de la rue municipale car ils risquent d'être endommagés par les camions de déneigement. Merci pour votre collaboration!

INTERDICTION AUX COMMERCES, ENTREPRENEURS ET INSTITUTIONS Sujet à changements

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

1710, rue Principale

ÉTÉ (10 avril au 16 septembre 2017) : Lundi au vendredi de 9h à 16h30

HIVER (3 janvier au 8 avril 2017 et 17 septembre au 30 décembre 2017) : Mardi au vendredi de 9h à 16h30

Toute l'année : Samedi de 9h à 15h